



**NATURE
RÉCRÉATION &
Mars 2017 - n°3**

L'ENJEU DE LA GOUVERNANCE DANS LES TERRITOIRES RURAUX QUÉBÉCOIS

**DOSSIER :
LA DIMENSION
RETRO POSSESSIVE
DU SAUVAGE DANS
LES LOISIRS SPORTIFS**

RÉSUMÉ : Le loisir joue un rôle clé dans le développement physique, social et identitaire des adolescents. Toutefois, la majorité des activités récréatives pratiquées par ces jeunes l'est dans un cadre scolaire. À cet effet, de nombreuses municipalités peinent à rendre leur offre de loisir public attractive aux yeux de ces adolescents. Cette recherche, fondée sur la conduite de groupes de discussion menés auprès d'acteurs locaux et de parents, vise à cerner les obstacles, défis et autres enjeux relatifs à la mise en place d'une offre de loisir public en milieu rural destinée aux adolescents tout en estimant certaines actions à prendre en compte pour la développer. Nos résultats démontrent que le manque d'échanges et de partenariats entre certains acteurs, la non-optimisation de plusieurs lieux récréatifs, le choix de stratégies de communication déficientes et la faible implication des adolescents dans la planification de l'offre en loisir semblent être les sources d'explication de divers constats dressés par les participants de l'étude. Ainsi, l'amélioration de l'offre de loisir public des milieux investigués ne semble donc pas devoir passer forcément par une refonte globale des logiques financières, humaines et structurelles, mais plutôt par l'implantation de nouveaux modes de gouvernance davantage coopératifs, participatifs et inclusifs.

MOTS CLÉS : LOISIR PUBLIC, ADOLESCENTS, ACTEURS LOCAUX, MILIEU RURAL, QUÉBEC

SUMMARY : Leisure and recreation play a key role in youth's physical, social and identity development. However, the majority of their leisure activities are done in an academic context. To this end, many municipalities struggle to make their offer of public leisure attractive to these teenagers. This research, based on focus groups with local actors and parents, aims to identify barriers, challenges and other issues related to the development of a rural leisure offering for youth. It also considers certain actions to be taken into account in order to develop such an offer. The results show that the lack of interaction and partnerships between certain actors, the lack of optimization of several recreational places, the choice of poor communication strategies and the weak involvement of youth in recreational activities programming seem to be sources of explanation of various findings made by the participants of the study. The improvement of the public leisure offer in investigated areas does not seem to necessarily involve a global overhaul of the financial, human and structural logics, but rather the introduction of new modes of governance that are more cooperative, participatory and inclusive.

KEY WORDS : PUBLIC LEISURE, YOUTH, LOCAL ACTORS, RURAL AREAS, QUEBEC

Romain ROULT
Université du Québec
à Trois-Rivières
romain.roult@uqtr.ca

**Jean-Marc
ADJIZIAN**
Université d'Ottawa

Denis AUGER
Université du Québec
à Trois-Rivières

Chantal ROYER
Université du Québec
à Trois-Rivières

Introduction

Comme dans la plupart des sociétés occidentales, de nombreux territoires ruraux au Québec font face à plusieurs défis démographiques, économiques et géographiques (exode des jeunes, vieillissement de la population, déclin industriel, faible densité, etc.) qui limitent leurs capacités à développer voire à maintenir différents services sociaux et communautaires. Dans ce contexte, la question du loisir, et de l'offre municipale en la matière, est devenue centrale puisque celle-ci se révèle être un des éléments clés pour maintenir une certaine vitalité dans ces milieux. Toutefois, lorsque l'on s'attarde à la problématique des besoins et des attentes en loisir des adolescents résidents en milieu rural, on observe assez rapidement que celle-ci est variée et complexe mais également qu'elle se distingue d'autres clientèles (familles, aînés, etc.), et ce pour diverses raisons sociologiques notamment. C'est dans cette optique et sur ces questions que cette étude a été menée par le biais d'une étude cas qualitative.

1. Enjeu du loisir en milieu rural

Différentes recherches ont démontré ces dernières années que la pratique régulière d'activités récréatives et de loisir favorise le bien-être des adolescents (Pronovost, 2013; Jeunes en Forme Canada, 2013). Certaines études ont même permis d'exposer le fait que le loisir, dans une perspective organisée ou plus libre, contribue au développement identitaire et social des jeunes par le biais notamment des interactions sociales suscitées (Kino-Québec, 2011; Caldwell, 2008). Parallèlement, et pour plusieurs adolescents, la pratique d'activités de loisir peut devenir un exutoire teinté de différentes formes d'expérience dans lequel ces jeunes recherchent et découvrent une certaine liberté par rapport à leurs cercles familiaux et leurs milieux scolaires (Lemieux et Thibault, 2011). Toutefois dans un cadre extra-scolaire, différentes municipalités sont confrontées depuis plusieurs années à divers problèmes liés notamment à une faible participation des jeunes de 12 à 17 ans aux activités de loisir proposées dans leurs communautés (King et Church, 2015). Certains des acteurs locaux responsables de la programmation en loisir déplorent un manque de moyens pour supporter leurs efforts, mais

également une difficulté à bien cerner les intérêts en terme de loisir de ces jeunes (Thibault, 2012). Dans cette optique, Thibault (2012) ainsi que Bélanger (2008) mentionnent que la question du loisir chez les jeunes en milieu rural est peut-être encore plus préoccupante et à la fois plus complexe que celles relatives aux mondes urbains et périurbains. Pour ces auteurs, les moyens humains et financiers souvent limités dans ces communautés combinés à un exode de populations plus conséquent depuis plusieurs décennies restreignent les possibilités récréatives de ces adolescents tout en mettant en avant le rôle encore plus prégnant des intervenants et des parents dans le maintien voire le développement du loisir dans ces milieux.

Dans une perspective québécoise, l'offre de loisir public n'obéit pas une planification centralisée ou encore à un cadre réglementaire précis, mais est davantage la résultante d'une myriade d'initiatives locales organisées autour d'une structure fédérée (CQL, 2013; Thibault, 2008). Historiquement pris en charge par le domaine religieux, le modèle québécois de loisir est depuis le début des années 1960 géré par la société civile, et notamment par de multiples associations. La place de ce monde associatif a largement évolué depuis cette époque, et ce au grès des mutations de la gouverne provinciale et de son retrait progressif vis-à-vis des services aux citoyens. À ce jour, le loisir public québécois rassemble plus de 15 000 associations et près de 600 000 bénévoles (Thibault, 2015). La valeur des dépenses de ce champ de loisir est estimée à plus de 6 milliards de dollars annuellement. Ce modèle québécois du loisir est donc pluriel, façonné continuellement par l'action citoyenne et différentes interventions étatiques, mais est surtout un système dynamique et démocratique dans lequel chacun peut se reconnaître (Thibault, 2008). Toutefois, cette structure ouverte et mouvante reste fragile en raison principalement de sa dépendance accrue au dévouement de nombreux bénévoles, mais également de l'évolution du loisir vers certaines formes de clientélisme et de pratiques libres (CQL, 2013). La survie de ce modèle, surtout dans un contexte de retrait constant et majeur de l'État¹,

¹ Lors du dépôt à l'automne 2014 du pacte fiscal temporaire par le gouvernement du Québec, plus de 300 millions de dollars ont été coupés en transferts aux municipalités, et ce pour l'année 2015-2016 (Thibault, 2015).

semble passer par un renouvellement des formes d'engagement citoyen en particulier au niveau des stratégies de gestion, de promotion et de rétention (Thibault, 2015; CQL, 2013). L'humain doit donc désormais primer sur la structure si l'on souhaite que ce modèle perdure et se développe.

Au Québec, tout comme d'autres provinces canadiennes, le loisir public en milieu rural se révèle souvent un facteur essentiel pour combattre la dévitalisation de petites municipalités et par le fait même un moyen de maintenir une certaine occupation du territoire (Poulet, 2012; Kowalski et al., 2012). Ce lien de corrélation reste néanmoins précaire puisqu'il est le plus souvent maintenu grâce aux efforts et à l'abnégation d'intervenants communautaires et associatifs, de bénévoles et de certains élus (Thibault, 2008). Cet équilibre est ainsi relativement fragile aux yeux de plusieurs et demande, pour devenir stable, d'engager et de mettre en place différents partenariats de services entre plusieurs municipalités situées dans une même région administrative (Edwards et al., 2014; Barnidge et al., 2013). Dans cette optique, et comme le stipulent plusieurs auteurs, l'attractivité de ces espaces passe généralement par la capacité des acteurs présents à travailler ensemble, à estimer finement les besoins de leurs populations, à profiter des attraits naturels et physiques présents sur leurs territoires et à faire preuve de créativité et d'originalité à partir des moyens disponibles (Edwards et al., 2014; Barnidge et al., 2013; Yousefian et al., 2009; Jentsch, 2006). De façon complémentaire et selon une étude récente de l'Observatoire Québécois du Loisir (OQL) (Garneau, 2015), les municipalités rurales québécoises de moins de 2 000 habitants dépensent en moyenne par année et par citoyen 114\$ pour le loisir et la culture, alors que celles qui ont une population entre 2 000 et 5 000 habitants dépensent 173\$. Il semble donc exister un point de rupture entre les municipalités de moins de 2 000 habitants et celles ayant une population de plus de 2 000 habitants. Par ailleurs, ces données s'avèrent inférieures à celles des 10 plus grandes villes du Québec (dépenses évaluées entre 180\$ et 300\$ par citoyen), illustrant clairement des réalités budgétaires et financières bien différentes entre ces territoires (Lavigne et al., 2014). L'étude de Garneau (2015) sur les municipalités rurales expose également le fait que les dépenses en loisir et en culture de ces dernières se répartissent le plus

souvent autour de quatre principaux postes budgétaires, en l'occurrence les centres communautaires, les patinoires intérieures et extérieures, les parcs et les terrains de jeu ainsi que les bibliothèques.

C'est donc sur cette problématique reliant le loisir public, le milieu rural et les adolescents que cette étude est basée. Plus précisément, la Municipalité régionale de comté² (MRC) de Joliette³ ainsi que la Communauté d'action jeunesse de la MRC de Joliette⁴ (CAJOL) observent depuis plusieurs années une faible participation des jeunes de 12 à 17 ans aux activités récréatives proposées sur leurs territoires d'action. Ces difficultés ont conduit ces divers acteurs locaux à s'interroger entre autres choses sur la pertinence et l'attractivité de leurs actions et sur les manières de les communiquer et de les animer. Par conséquent, cette étude vise deux principaux objectifs de recherche :

1/ Cerner les obstacles, les défis et les enjeux actuels relatifs à la mise en place d'une offre de loisir public en milieu rural destinée aux adolescents;

2/ Estimer les actions d'aménagement, sociales, communicationnelles et éducatives susceptibles d'être mises en place pour développer et améliorer cette offre de loisir public.

Il est toutefois important d'indiquer à ce niveau que l'offre de loisir public et récréative analysée dans le cadre de cette étude fait référence à des activités sportives, de plein air, culturelles et sociales intérieures et extérieures.

Avant de poursuivre sur la revue de la littérature, il nous apparaît essentiel de présenter quelques données sociodémographiques sur les adolescents de la région de Lanaudière. Selon des données de 2013, 488 927 personnes résident dans la région de Lanaudière, soit environ 6% de la population québécoise.

² Une MRC est une entité administrative qui regroupe plusieurs municipalités et assure la gestion et le développement de ces communautés. La MRC de Joliette est constituée de 10 municipalités et assume notamment des responsabilités relatives à l'aménagement du territoire, au développement économique et social et à l'évaluation foncière.

³ La MRC de Joliette, située dans la région de Lanaudière, est principalement constituée de territoires ruraux et est située à environ 75 kilomètres à l'est de la région métropolitaine de Montréal.

⁴ La CAJOL est un regroupement intersectoriel associatif qui tend à soutenir différentes activités visant à améliorer les milieux et les habitudes de vie de populations âgées entre 0 et 17 ans.

coise (ASSSL, 2014b). Toujours pour cette même année, près de 7% des habitants de Lanaudière sont âgés entre 12 et 17 ans (ASSSL, 2014b). À l'échelle du territoire de la MRC de Joliette, la part de cette tranche d'âge est de près de 6% (3 804 jeunes âgés entre 12 et 17 ans) (ASSSL, 2014b). Au sujet des modes de vie des 12-17 ans, on remarque que les jeunes lanaudois ne font pas exception à la règle au niveau des saines habitudes de vie. En effet, l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière (ASSSL) déplore certains comportements néfastes de la part de ces clientèles jeunes. Seulement 30% des jeunes âgés de 12 à 17 ans du Nord de Lanaudière consommaient le nombre minimal de portions de fruits et légumes par jour sur la période 2010-2011 (ASSSL, 2014a). Pour cette même année, 21% de ces adolescents présentent des problèmes d'embonpoint et d'obésité (ASSSL, 2014a). Au sujet de l'activité physique, plus de 31% des 12 à 17 ans sont inactifs⁵. Parallèlement, environ 57% de ces jeunes passent plus de 20 heures par semaine à pratiquer des activités sédentaires (télévision, jeux vidéo, ordinateur, etc.) (ASSSL, 2011). Ces constats alarmants démontrent l'importance d'agir dans l'optique de faire « bouger » ces jeunes dans un cadre scolaire ou extra-scolaire. Cependant, fait important à noter, les jeunes filles âgées entre 12 et 17 ans sont moins actives physiquement que les garçons du même âge. Dans la région de Lanaudière et selon des données de 2010-2011, 28,4% des filles et 23,2% des garçons sont sédentaires (Bellehumeur et al., 2013).

Par ailleurs, les jeunes lanaudois de 12 à 17 ans estiment rencontrer plusieurs contraintes qui limitent leur niveau d'activité physique, et ce principalement liées aux études (63%), au coût des activités (40%), aux loisirs déjà pratiqués (37%) et aux amis (35%) (Cadieux et al., 2008). De façon corrélée, ces mêmes jeunes estiment que s'ils avaient plus de temps et plus de moyens pour faire de l'activité physique, ils aimeraient principalement faire du vélo (46%), du patin à roues alignées (35%), du basket-ball (30%) et du badminton (24%) (Cadieux et al., 2008). Pour ces jeunes, ces différentes activités se révèlent attractives

à leurs yeux lorsqu'elles sont pratiquées librement, à des coûts abordables et dans l'optique de retirer du plaisir (Cadieux et al., 2008). Dans un autre ordre d'idée, il est intéressant de mentionner que les jeunes et les aînés lanaudois indiquent avoir un sentiment d'appartenance à leur milieu de vie. En effet et selon des données de 2009-2010, 54,8% des jeunes de 12 à 24 ans et 60% des personnes de plus de 65 ans estiment éprouver un attachement à leur communauté (ASSSL, 2012).

Finalement, il est à noter qu'il n'existe pas de données chiffrées récentes sur les activités de loisir et culturelles effectuées par les adolescents dans la région de Lanaudière et la MRC de Joliette. Cependant, et à l'échelle du Québec, Pronovost (2013) indique que cette population évolue dans différents univers d'activités, en l'occurrence :

- L'univers de la pratique sportive et du plein air, relativement important pour la tranche d'âge 12 à 17 ans, mais en déclin dès l'entrée au cégep⁶ en terme de temps consacré à ces activités (en 2008, 92% des jeunes âgés de 10 à 15 ans pratiquaient « quelquefois » ou « souvent » des activités physiques en dehors de l'école);
- L'univers du numérique, devenu de plus en plus inclusif dans lequel des activités ludiques, culturelles et éducatives s'entremêlent désormais (en 2008, environ 55% des adolescents âgés de 16 ans déclaraient utiliser internet une heure ou plus par jour alors qu'à peine 40% indiquaient regarder la télévision plus d'une heure par jour);
- L'univers des pratiques culturelles, reliant les pratiques en amateur et la lecture notamment (selon des données de 2005 et de 2008, 10% des adolescentes et 20% des adolescents ne lisaient pas du tout en dehors du cadre scolaire);
- L'univers des « sorties », relatif à la fréquentation de lieux de culture, festifs et de sociabilité (selon des données de 2005, près de 80% des jeunes âgés entre 13 et 15 ans indiquaient fréquenter régulièrement des salles de cinéma, tandis qu'ils étaient à peine 25% à déclarer se rendre fréquemment dans des bibliothèques, et ceci apparaît encore plus prégnant dans les milieux ruraux) (Pronovost, 2013).

⁵ La faible activité ou l'inactivité physique chez les jeunes de moins de 18 ans est considérée lorsque ces derniers font moins de 60 minutes d'activités physiques par jour pour un minimum de cinq jours sur une semaine (Jeunes en Forme Canada, 2013).

⁶ Le Cégep est à peu près équivalent au lycée dans le système scolaire français.



2 Revue de la littérature

2.1 Loisir et communauté rurale

En raison notamment des différents problèmes économiques et démographiques que vivent plusieurs communautés rurales, Payne et Schaumleffel (2008) rappellent à quel point il peut être difficile pour les acteurs locaux de maintenir une offre de loisir adéquate et invitante dans ces milieux. Le coût relativement élevé pour entretenir voire moderniser les équipements en place, le nombre limité de professionnels en loisir et la faible densité de ces espaces sont certains des éléments qui engendrent une relative déstructuration du loisir public en milieu rural (Edwards et al., 2014; Payne et Schaumleffel, 2008). Parallèlement, Oncescu (2014), Devaux (2014), Farrugia (2014) et Alpe et Barthes (2014) rappellent à quel point le milieu scolaire joue un rôle central dans l'affirmation et le développement du loisir dans ces communautés, et ce bien entendu pour les jeunes. Oncescu (2014) va même jusqu'à dire que l'école, par sa présence ou son absence, a un impact sur la qualité de vie de ces milieux.

Edwards et Matarrita-Cascante (2011) identifient plusieurs enjeux relatifs au développement du loisir en milieu rural en Amérique du Nord. Selon eux, la mise en valeur plus conséquente des ressources naturelles de ces territoires occasionne des impacts économiques et touristiques indéniables, mais doit également être envisagée dans l'optique d'accroître l'offre de loisir pour les populations locales. Parallèlement, les ressources humaines et financières limitées de plusieurs milieux nécessitent une mobilisation citoyenne et communautaire pour soutenir et maintenir les programmes récréatifs en place. Par ailleurs, il semble de plus en plus important que les acteurs politiques travaillent de concert ou via des partenariats plus soutenus avec les milieux associatifs, communautaires et scolaires lorsque vient le temps de mettre en place des actions d'envergure relatives au loisir.

Oncescu (2015) stipule de son côté que le bien-être de ces communautés rurales est intimement lié à la présence d'activités de loisir variées, innovantes et stimulantes. Tonts et Atherley (2005) ont, dans une perspective sportive, démontré que la présence de clubs sportifs renforce les liens sociaux de ces

communautés rurales et par le fait même la fierté de ces résidents. Par conséquent, Oncescu (2015) tout comme David (2011), Payne et Schaumleffel (2008) et Bjarnason et Thorlindsson (2006) affirment que l'implication des citoyens dans la planification et la coordination de l'offre de loisir en milieu rural joue un rôle de premier plan dans la cohésion sociale de ces territoires.

2.2 Intervenants en loisir public en milieu rural

Plusieurs récentes études ont démontré que le rôle du professionnel en loisir public en milieu rural a largement évolué ces dernières années (Edwards et al., 2014; Simard, 2012; Reid, 2011). D'une « personne à tout faire » concentrée sur l'action, ces intervenants sont désormais des pourvoyeurs de services, des gestionnaires d'équipes et des conseillers pour différents élus (Edwards et al., 2014; Simard, 2012). L'évolution de cette profession, bénéfique sans nul doute pour le développement et la reconnaissance du loisir dans les milieux ruraux, ne s'est toutefois pas traduite en parallèle par une augmentation des ressources financières et humaines allouées à ce domaine (Mathieu, 2014). Pour plusieurs auteurs, ces intervenants en loisir public travaillent et évoluent le plus souvent dans une relative précarité et doivent souvent faire face à certaines formes d'isolement (Simard, 2012; Reid, 2011). Simard (2012) rappelle toutefois qu'au Québec, comme dans d'autres provinces canadiennes, il existe différents regroupements associatifs sur le loisir en milieu rural permettant à ces intervenants d'acquérir et de renouveler leurs connaissances et leurs pratiques, mais surtout de se bâtir de « solides » réseaux de contacts indispensables selon cet auteur pour évoluer dans des régions plus ou moins éloignées des centres urbains. À ce titre, plusieurs études évoquent la nécessité voire l'obligation de tisser des partenariats entre plusieurs municipalités et autres acteurs associatifs pour pouvoir maintenir une offre de loisir variée et attractive en milieu rural (Edwards et al., 2014; Shores et al., 2010; Yousefian et al., 2009). En effet, pour ces auteurs la diminution constante des subventions publiques allouées au secteur récréatif conjuguée à des effets d'exode rural conduisent différentes communautés rurales à se regrouper et ainsi partager leurs

ressources (humaines, matérielles et structurelles) dans l'optique de répondre aux besoins et aux attentes de clientèles et de pratiquants qui restent néanmoins hétérogènes.

Ces partenariats supralocaux sont, selon certains auteurs, une avenue centrale pour atténuer voire supprimer divers obstacles structurels et de gestion que vivent au quotidien ces intervenants (Edwards et al., 2014; Barnidge et al., 2013). En effet, plusieurs recherches démontrent que la mise en place d'ententes financières et de partage de services a permis d'améliorer l'accessibilité géographique de différentes infrastructures sportives et culturelles et conjointement de soutenir financièrement certaines familles plus démunies (frais d'inscription gratuits, prêts d'équipements, titres de transport offerts, etc.) (Edwards et al., 2014; Lynch, 2013; Simard, 2012). Barnidge et al. (2013) et Thibault (2012) stipulent également que ces partenariats facilitent la mise à niveau, la rénovation voire la construction d'espaces de loisir en raison du partage des dépenses d'immobilisation effectué. De façon concomitante, cette mise en commun des ressources existantes permet dans certains cas de déposer des demandes de subvention conjointes pour construire de nouvelles installations, soutenir différentes actions communautaires et bénévoles voire pour mener divers inventaires et autres évaluations organisationnelles (Mathieu, 2014; Simard, 2012).

Cependant, plusieurs auteurs rappellent que malgré la mise en place de ces partenariats supralocaux, interagir et répondre aux besoins en matière de loisir des adolescents peut s'avérer un important défi pour ces intervenants (Moore et al., 2010; Shores et al., 2010; Leyshon, 2002). En effet, tandis que la période de l'enfance est largement caractérisée par un encadrement relativement serré de la part des parents, le passage à l'adolescence vers 12 ou 13 ans est marqué par une redéfinition des figures d'autorité et d'influences (Farrugia et al., 2014; Jentsch, 2006). Selon Caldwell (2008), pour bien saisir ces bouleversements majeurs dans la vie de ces jeunes il est nécessaire de connaître leur niveau relationnel qualifié de micro (familles, adultes proches et pairs) ainsi que celui davantage macro (communautés, milieux de vie, société). Pour cette auteure tout comme Octobre et al. (2010) ainsi que Kindelberger et al. (2007), le fait que ces jeunes évoluent dans un monde désormais globalisé, où l'information circule extrêmement vite, leurs

intérêts en matière de loisir sont donc devenus très mouvants, représentatifs de tendances nationales voire mondiales et non plus simplement communautaires ainsi que façonnés par certains débats sociétaux plus fondamentaux. Pronovost (2007) ajoute que la construction de l'identité et l'affirmation des intérêts des jeunes âgés de 12 à 17 ans sont fortement tributaires des liens entretenus entre ces derniers et leur cercle familial.

3 Méthodologie

Au niveau méthodologique, les résultats présentés ont été obtenus par le biais d'une principale méthode de collecte de données de nature qualitative, en l'occurrence le groupe de discussion. Quatre groupes de discussion auprès d'acteurs locaux et de parents travaillant et résidant dans la MRC de Joliette ont été conduits durant le printemps 2014 : 1) Un groupe du monde scolaire; 2) Un groupe du monde du loisir et associatif; 3) Un groupe du monde politique, économique et de santé publique et 4) Un groupe de parents. Au total, 26 personnes ont pris part à ces échanges, dont 18 femmes et huit hommes. Chaque groupe de discussion fut organisé et animé sur une période de temps de deux heures. Globalement, les groupes de discussion visaient à cerner les obstacles financiers et structurels auxquels ces acteurs locaux et ces parents doivent faire face ainsi que les principaux défis organisationnels corrélés. Parallèlement, ces échanges avaient pour ambition de faire discourir ces participants et ainsi de mettre en lumière les actions susceptibles d'être mises en place pour améliorer l'offre de loisir public destinée à ces jeunes.

Concernant l'analyse des données issues de ces différents groupes de discussion, une transcription complète des discussions émanant de chaque groupe a été effectuée. Par la suite, ces éléments textuels ont été codifiés via le logiciel Nvivo. Au-delà de la construction d'un arbre de codification, ce traitement informatique a permis de regrouper et de catégoriser les principaux résultats. À la suite de cette phase de codification, l'analyse et le traitement des données ont été réalisés par trois membres de l'équipe de recherche. Chaque chercheur établissait lui-même sa propre analyse sans échanger avec les autres. Puis une mise en commun était effectuée. Cette technique d'analyse a permis de minimiser les biais interpré-

tatifs et renforce de fait l'objectivité des résultats présentés. Finalement, il est pertinent de mentionner que cet échantillon n'est en soi pas représentatif statistiquement, mais qu'il a permis d'atteindre les objectifs de recherche visés. En effet, les chercheurs ont pu observer une certaine saturation des données lors de l'analyse globale des résultats.

4 Résultats

4.1 Soutien politique

La majorité des participants est d'avis que le domaine du loisir, et plus précisément l'offre destinée aux adolescents, est méconnu des instances politiques locales et régionales. À ce titre, les acteurs du monde du loisir et associatif souhaitent poursuivre voire renforcer leurs efforts de représentation auprès de ces institutions politiques dans l'optique de développer encore davantage l'offre de loisir de la MRC de Joliette, et ce de différentes manières :

- Insister sur le sous-financement et le manque de ressources humaines de certaines organisations associatives soutenant des activités pour les adolescents ;
- Faire accepter la possibilité que différentes initiatives subissent certains échecs au niveau de leur développement ou soient peu rentables durant leurs premières années d'existence ;
- Mettre en avant encore davantage la problématique du transport pour les jeunes résidant en milieux ruraux éloignés et plus globalement la question de l'accessibilité géographique des différents plateaux de loisir, et ce dans un souci d'équité envers toutes les populations jeunes de la MRC ;
- Faire reconnaître de façon plus conséquente la nécessité de soutenir des projets venant de jeunes ou initiés en collaboration avec ces derniers dans l'optique plus globale de renforcer le sentiment d'appartenance de ces adolescents à leurs communautés.

Toutefois, quelques acteurs du monde du loisir et associatif reconnaissent déjà que les représentants politiques sont davantage sensibilisés à cette problématique du loisir pour les adolescents qu'il y a quelques années, et selon eux le financement de cette étude par la MRC de Joliette en est l'illustration même. À cet effet, une représentante du monde du loisir et associatif mentionne :

Je crois qu'il y a quand même une volonté. En tout cas je vais parler pour moi, mais je crois qu'il y a quand même une volonté politique au niveau des ados. L'étude semble en être la démonstration. Cette étude, ça vient d'eux autres [MRC de Joliette].

Pour ces acteurs, il apparaît donc fondamental de consolider ce véritable momentum.

4.2 Équipements, espaces et aménagement du territoire

Dans une perspective davantage liée au domaine de l'aménagement du territoire, différents acteurs et parents de chaque groupe de discussion s'entendent pour dire qu'il existe dans la MRC de Joliette un réel manque d'infrastructures récréatives destinées spécifiquement à des clientèles adolescentes. À ce sujet, un acteur du monde économique constate que :

Et là où je leur donne raison, tu regardes Joliette mettons, il pleut. Entre 0 et 12 ans, j'ai une entreprise qui offre des modules de jeux, etc. Mettons que tu l'as fait trois fois, je pense que tu le connais assez bien, puis tu n'y retournes plus vraiment. Mais d'un autre côté, passé cette tranche d'âge-là, mis à part aller au cinéma ou trouver un gymnase ou autre, il n'y a plus vraiment d'offres de services pour cette catégorie d'âge. Tsé, on parle beaucoup de sports, etc., mais où est-ce qu'ils y vont pour socialiser en dehors d'aller se retrouver en gang sur des coins de rue ou autre? Moi, me partir en business, je regarderais ce créneau d'âge-là en disant qu'est-ce que je peux leur offrir comme activités? Parce que dès qu'il pleut, ils n'ont rien à faire. Mis à part aller au cinéma. Puis le cinéma, c'est rendu cher aussi en dehors des mardis soirs. C'est un budget aussi conséquent.

Quelques acteurs du monde politique et associatif ont même exprimé la nécessité éventuelle d'aménager des sections dans les parcs convenant davantage aux aspirations des adolescents, et ce en termes d'espaces de rassemblement et de « flânage » couverts ou d'aménagements spécifiques destinés aux pratiques de glisse urbaine et de parkour notamment. Cependant, tous reconnaissent que l'attractivité de

ces lieux de loisir, et de fait leur accessibilité, passe indéniablement par une meilleure prise en compte et un développement conséquent du transport en commun.

Plus spécifiquement et au sujet de la mise à disposition plus importante de lieux d'échanges et de rassemblement intérieurs et extérieurs destinés aux jeunes, les acteurs du monde scolaire ne proposent pas de réelles pistes d'action sur cette problématique, mais sont d'avis qu'il serait en effet important d'offrir un plus grand nombre d'espaces intérieurs d'échanges pour ces jeunes. À ce sujet, une de ces représentantes résume ce point de vue ainsi :

C'est un réel besoin, c'est certain. Mais en même temps, ces lieux existent déjà. Ça s'appelle des maisons de jeunes. Mais y a plein de préjugés autour de ces maisons. En fait, on voudrait avoir plus de maisons de jeunes, mais qui ne s'appellent pas des maisons de jeunes.

Les acteurs du monde politique, économique et de santé publique ainsi que celui du loisir et associatif tiennent des propos assez similaires, mais vont toutefois plus loin dans leurs réflexions. En effet, pour eux il n'est peut-être pas nécessaire tout de suite de réfléchir à la construction ou à la rénovation de nouveaux lieux intérieurs ou extérieurs de rassemblement dans la MRC de Joliette. Il apparaît plus important de s'atteler à revamper l'image de marque des maisons de jeunes auprès des adolescents et de leurs familles, puisque cette dernière s'avère relativement négative à ce jour en raison de différents problèmes d'incivilités enregistrés il y a quelques années. Pour certains représentants du monde politique, économique et de santé publique, cet effort de repositionnement marketing pourrait s'effectuer par l'entremise de projets initiés par les adolescents. Parallèlement, les acteurs du monde du loisir et associatif sont d'accord sur le fait que ces espaces d'échanges, pour être attractifs auprès des jeunes, se doivent d'être ouverts et peu contraignants au niveau de l'encadrement. Néanmoins, ces représentants rappellent que leurs actions sont régies par certaines règles de sécurité qu'ils ne peuvent pas abroger.

Finalement, tous les acteurs et les parents interviewés sont d'avis qu'il est essentiel d'accroître la multifonctionnalité d'usage des équipements de loisir

intérieurs et extérieurs ainsi que la qualité de plusieurs de ces installations dans l'optique de renforcer l'attrait de la pratique de certaines activités sur le territoire de la MRC de Joliette. Même si plusieurs représentants de ces différents groupes de discussion reconnaissent que diverses infrastructures existantes sont déjà largement multifonctionnelles, il n'en reste pas moins qu'il serait utile, selon eux, de s'inspirer d'initiatives mises en place ailleurs au Québec, voire dans une perspective internationale de manière à s'adapter aux nouvelles tendances d'aménagement en la matière.

4.3 Communication de l'offre de loisir public

Différents débats ont conduit certains représentants et parents à s'interroger sur les actions qu'il faudrait mettre en place pour promouvoir de façon plus ciblée l'offre de loisir public en particulier pour les adolescents les moins actifs. Seuls les acteurs du monde politique, économique et de santé publique et celui du loisir et associatif ont exprimé un point de vue clair à ce sujet. Pour les représentants du monde du loisir et associatif, il apparaît essentiel d'améliorer et de renforcer la promotion des activités de loisir offertes en ciblant les lieux que fréquentent ces jeunes. Cette communication doit être autant indirecte (affichage, brochures, etc.) que directe (animateur et responsable de loisir rencontrant ces adolescents). De leur côté, les acteurs du monde politique, économique et de santé publique estiment qu'il est fondamental que le message envoyé à ces jeunes pour faire la promotion de ces activités leur parle, soit formulé dans leur langage et soit diffusé par le biais des canaux d'information qu'ils utilisent quotidiennement. Cependant, ces représentants s'accordent pour dire qu'ils ne peuvent pas imposer des activités à ces jeunes et encore moins les obliger à participer, mais par contre leurs actions peuvent être mises en place dans l'optique d'intéresser le plus grand nombre d'adolescents et pas simplement les plus actifs. À ce titre, un acteur du monde politique, économique et de santé publique mentionne :

C'est d'offrir des choses qui sont en mesure de plaire à un certain nombre, le plus grand nombre. Puis après ça, ils s'y raccrochent ou non en fonction d'où ils sont rendus dans leur parcours de vie. En espérant qu'à un moment donné, ils sortent de leur torpeur

puis qu'il y ait quelque chose qui les accroche. S'il n'y a rien qui les accroche, ils vont continuer là-dedans. Je ne dis pas qu'ils vont rater leurs vies, mais ils vont peut-être mener une vie sédentaire par exemple.

De façon complémentaire, plusieurs échanges ont amené les acteurs et les parents interviewés à se demander s'il serait judicieux de sonder de façon plus régulière les besoins et les attentes des jeunes en matière de loisir par le biais notamment de questionnaires administrés dans les écoles au début de chaque année scolaire, seuls les représentants du monde scolaire jugent cette idée pertinente. Cependant, ces derniers estiment que ce sondage devrait être constitué de questions ouvertes de manière à offrir aux jeunes la possibilité d'indiquer des activités inusitées éventuellement non connues de différents acteurs du loisir. De leur côté, les représentants du monde politique, économique et de santé publique ainsi que du loisir et associatif estiment que ce mode de consultation reste trop statique dans le temps. Selon eux, les besoins et les attentes des adolescents changent et évoluent énormément, et ce en fonction des informations qu'ils reçoivent par l'entremise des médias sociaux notamment. Pour ces acteurs, il serait plus utile de mettre en place des mécanismes de consultation moins lourds, mais davantage répétés dans le temps, par le biais éventuellement de comités de jeunes ou encore à travers certains outils Internet interactifs. À cet effet, un représentant du monde politique, économique et de santé publique exprime ce point de vue :

Je mettrais un bémol moi sur l'idée d'administrer des sondages dans les écoles. Ils n'en peuvent plus. Ils sont accotés là. Le faire sur une base de volontariat en utilisant les réseaux sociaux, c'est peut-être pas scientifique, mais il y a quand même probablement des données qualitatives très intéressantes à aller chercher. D'abord on risque de peut-être avoir des réponses plus franches dans certains cas, et on risque de moins se faire dire non par les écoles.

Plus spécifiquement, les représentants du monde politique, économique et de santé publique sont d'avis qu'il faudrait renforcer la consultation menée auprès

de ces jeunes et par le fait même d'évaluer plus clairement leurs besoins. Cependant, ils estiment plutôt avoir un rôle « d'entremetteur », de facilitateur, voire de « bougie d'allumage » dans certains cas, mais non d'initiateurs car sinon, selon eux, on revient de nouveau au fait que l'on propose ou que l'on impose plus que l'on supporte des activités pour ces clientèles adolescentes.

Au sujet de la promotion spécifique des activités de loisir offertes sur le territoire de la MRC de Joliette, tous les acteurs et les parents interviewés sont d'accord sur le fait que les attraits de ces dernières devraient être davantage mis de l'avant dans les stratégies de promotion développées. Toutefois, les acteurs du monde scolaire ainsi que les parents sont d'avis qu'il n'est pas forcément judicieux de promouvoir une activité par le biais des apprentissages possibles. Selon eux, les adolescents recherchent davantage du plaisir et du divertissement lorsqu'ils pratiquent diverses formes de loisir. Les représentants du monde du loisir et associatif rejoignent cet argumentaire, en particulier sur l'aspect de plaisir à véhiculer, mais ajoutent que ces jeunes sont également à la recherche d'expériences à vivre individuellement ou en groupe. La découverte de nouvelles choses, l'échange et le partage ainsi que la possibilité de renforcer son sentiment d'appartenance à un groupe sont, selon ces acteurs du monde du loisir et associatif, des éléments à promouvoir dans l'offre de loisir proposée. De façon complémentaire, les représentants du monde scolaire évoquent la possibilité d'instaurer des cours d'initiation gratuits pour de nouvelles activités, permettant de fait de rejoindre certains principes et autres valeurs énoncés précédemment. Cependant, pour ces acteurs, ces cours d'initiation ne doivent pas être juste des « échantillons » ou des « tests » de différentes pratiques non confirmées dans la programmation de loisir des municipalités, au risque de diminuer l'attrait de cette stratégie de promotion auprès des jeunes souhaitant poursuivre ces activités. Les représentants du monde du loisir et associatif sont d'accord avec cette idée d'inclure des cours d'initiation dans les logiques de planification de l'offre de loisir municipal, mais rappellent en même temps que des « journées portes ouvertes » ont déjà été organisées ces dernières années. Ces dernières ont attiré de nombreux adultes et des enfants de moins de 12 ans, mais très peu d'adolescents en raison peut-être, selon eux, du fait que ces activités de promotion visaient surtout la mise

en valeur d'activités de loisir traditionnelles (tennis, soccer, yoga, etc.).

4.4 Programmation et gestion de l'offre de loisir public

Par ailleurs, certains parents ont avancé l'idée d'offrir aux jeunes la possibilité de payer au cours et non à la session, et ce dans l'optique d'inciter davantage d'adolescents à pratiquer des activités de loisir. Toutefois, plusieurs acteurs locaux sont sceptiques par rapport à cette stratégie d'action. Dans un premier temps, les représentants du monde scolaire considèrent que cette logique de programmation et de planification diminue le niveau de motivation des jeunes. Selon eux, les adolescents vont peut-être s'inscrire en grand nombre au début de la saison pour différentes raisons (nouvelle activité, résolution de début d'année, inscription avec un groupe d'amis, etc.), mais étant donné qu'ils n'ont pas investi un certain montant pour toute la session ils ne vont pas ressentir l'obligation d'y aller lorsqu'ils auront une baisse de motivation durant l'année. Ces propos rejoignent ceux de plusieurs acteurs du monde du loisir et associatif. À ce titre, deux de ces représentants indiquent :

On l'a essayé. Ce qui est arrivé au bout du compte, c'est qu'on n'atteignait jamais notre nombre minimum parce que les gens attendaient de payer à la fin, puis là, je ne rentrais pas financièrement dans mes coûts. Fait que ça va prendre une volonté politique de dire si ça ne fonctionne pas, bien il faut être prêt à assumer. Fait que oui, moi je pense que c'est une voie, mais ça prend la volonté politique. Nous on l'a fait aussi en tant qu'entreprise privée d'essayer de faire payer au cours. C'est très fort en partant, mais plus que ça va, les gens ne se sentent pas attachés. Les gens ne se sentent pas impliqués. Ils n'ont comme pas d'obligation de se rendre, donc ils vont lâcher. Au total, ce n'est pas rentable.

Cette question de la rentabilité, soulevée dans ces extraits, est également revenue dans le discours des acteurs du monde politique, économique et de santé publique. Ces derniers ont indiqué avoir tenté de mettre en place ce type de stratégie, mais

qu'ils ont également été confrontés rapidement à une diminution du nombre de participants plus la saison avancée. Pour ces représentants, cette formule peut marcher à la condition qu'il y ait au départ un important volume d'inscriptions permettant de fait d'accepter ou de tolérer un certain pourcentage d'abandon. Quelques acteurs du monde du loisir et associatif offrent toutefois une éventuelle alternative en évoquant la possibilité d'exiger aux jeunes une certaine part du coût total de l'inscription de l'activité au début de la session, puis de leur offrir la possibilité de payer le reste de façon plus espacée.

Parallèlement, plusieurs parents ont soulevé le fait que les journées pédagogiques⁷ sont souvent propices à la pratique d'activités sédentaires chez les adolescents puisque ces derniers sont amenés, pour la plupart, à rester chez eux. Il serait donc important pour eux de chercher à optimiser davantage les temps libres des jeunes lors de ces journées en offrant des activités de loisir spécifiques. À ce titre, les acteurs du monde scolaire ainsi que celui du loisir et associatif jugent globalement que cette stratégie n'est pas efficace. Certains représentants du monde scolaire ont tenté ces dernières années d'offrir des activités de loisir durant les journées pédagogiques, et ce après avoir sondé les jeunes. Ces initiatives ont toutes été des échecs par manque d'inscriptions. Ces acteurs, au même titre que ceux du loisir et du milieu associatif, estiment que ces journées pédagogiques sont perçues par les jeunes, surtout ceux âgés entre 14 et 17 ans, comme des moments de congés durant lesquels ils n'ont aucune intention de fréquenter leurs établissements scolaires même pour pratiquer des activités inusitées. Les représentants du monde scolaire ajoutent même que ces temps de réflexion et d'échanges pour le corps enseignant et le personnel encadrant sont légitimes et indispensables et ne doivent pas être soustraits en raison du seul souhait d'occuper certains jeunes. De façon concomitante, les représentants du monde politique, économique et de santé publique sont d'accord sur le fait que ces journées pédagogiques pourraient être davantage mises

⁷ Dans le système scolaire primaire et secondaire québécois, une journée pédagogique est une journée durant laquelle aucun cours n'est offert, et ce de manière à permettre au corps enseignant de suivre des formations ou de mettre en place des réunions d'échanges entre collègues. Habituellement, une journée pédagogique est programmée chaque mois.



à profit pour les adolescents, mais que les activités éventuellement proposées devraient être organisées dans des lieux hors de leurs écoles, contribuant *de facto* à un accroissement des échanges entre des jeunes issus de différents milieux scolaires.

Finalement, les acteurs du monde scolaire admettent avoir un rôle clé concernant cette problématique liée au développement de l'offre de loisir pour les adolescents, et ce tant au niveau de la promotion, la sensibilisation et de la communication qu'en ce qui a trait à celui de l'instauration de nouveaux projets parascolaires. Néanmoins, ces représentants déplorent un réel manque de ressources humaines et financières pour initier et supporter ces démarches. Au même titre que les autres participants à cette étude, ils restent cependant ouverts à participer activement à des réunions intersectorielles permettant de connaître ce qui est fait ailleurs et *de facto* accroître leurs partenariats avec différents acteurs du milieu.

5 Discussion et conclusion

Nombreuses sont les études qui ont démontré le déclin économique et social progressif de diverses régions rurales à travers le monde (Oncescu, 2015, 2014; Edwards et al., 2014; Payne et Schaumleffel, 2008). Plusieurs de ces recherches ont notamment considéré la question de l'offre de loisir destinée aux populations locales. Ces dernières démontrent que le loisir est généralement un des premiers secteurs touchés par les coupes budgétaires que doivent engager différentes municipalités. Comme l'illustre également cette étude, la question ne semble plus être de savoir comment faire pour aller chercher de nouvelles ressources et autres subventions, mais davantage de chercher à optimiser au maximum les acquis maintenus. Cette réalité rurale conduit ainsi à une refonte voire une *réinvention* complète de la gouvernance du loisir public (Oncescu, 2015). Les structures et les fonctionnements décisionnels en *silo* semblent devoir laisser place à des mécanismes partenariaux reconnus et acceptés par l'ensemble des protagonistes du loisir public (Simard, 2012; Shores et al., 2010; Yousefian et al., 2009; Payne et Schaumleffel, 2008). Cette nouvelle gouvernance locale renvoie à des principes d'échanges et de partages relativement délaissés ces dernières décennies par différentes communautés québécoises et canadiennes (Simard, 2012). L'affirmation récente

du rôle social des MRC dans le paysage municipal québécois a sans nul doute contribué à faire évoluer la réflexion autour de l'action des élus sur le domaine du loisir notamment.

En effet, la question du transport et de l'accessibilité des espaces récréatifs a été généralement la première réalité considérée et gérée par ces entités décisionnelles à travers une logique de mise en commun des ressources disponibles et la création d'ententes supra-municipales facilitant le déplacement des populations locales. À ce titre, on peut nommer dans la MRC de Joliette l'instauration de tarifs d'abonnement identiques pour les résidents de la ville de Joliette et des communes rurales limitrophes pour fréquenter certains arénas ainsi que la bibliothèque municipale. Par ailleurs, des dispositions d'aides en termes de transport et de soutien financier ont été mises en place entre certaines municipalités pour des familles défavorisées. À la lumière des résultats présentés, ces actions ne semblent être qu'un début, toutefois d'autres recherches illustrent clairement l'importance pour la survie de ces milieux ruraux de suivre cette voie collaborative et inclusive (Shores et al., 2010; Yousefian et al., 2009). Cependant, notre étude démontre également que ces stratégies partenariales se doivent d'être couplées à une restructuration plus ou moins profonde des mécanismes de communication entre les différents acteurs interpellés par cette question du loisir public.

Dans la problématique adolescente qui nous anime ici, l'école s'avère être le lieu de vie central de ces jeunes. Espace dans lequel ils passent la plupart de leurs journées et lieu de socialisation, de découverte et d'apprentissage, l'institution scolaire, et les acteurs professionnels qui la font vivre, apparaissent comme le noyau et à la fois le cœur de toute action relative au développement du loisir extrascolaire destiné à des clientèles adolescentes (Oncescu, 2014; Devaux, 2014). Incubateur de multiples actions récréatives en interne, l'école s'avère également être un canal central pour inciter les jeunes à poursuivre différentes formes de loisir en-dehors du cadre scolaire (Oncescu, 2014). Les résultats de cette étude, comme d'autres, suggèrent de décroquer la structure communicationnelle entre le milieu scolaire et le reste des acteurs du loisir public (Oncescu, 2015; 2014; Bélanger, 2008). L'intersectorialité, la mise en place de lieux et de rencontres d'échanges, le partage de



« bons coups » et de « bonnes pratiques » sont certains des mots et autres idées qui ressortent clairement des discussions menées. Ces propos ne suggèrent donc pas l'instauration d'une nouvelle entité ayant pour rôle de superviser ces futurs échanges, mais plutôt, et plus simplement, la libération d'un temps pour chacun pour *justement prendre le temps* d'échanger (Mathieu, 2014; Bélanger, 2008). Dans cette optique, la MRC pourrait jouer le rôle de facilitateur pour engager ces discussions.

Parallèlement, cette recherche, tout comme d'autres, expose clairement le rôle fédérateur voire de « ciment » social du loisir dans les collectivités rurales (Onescu, 2015; Simard, 2012; Caldwell, 2008; Pronovost, 2007). Ces études démontrent également que les différentes coupes budgétaires qui ont affecté le loisir public ces dernières années ont sans nul doute contribué à délaissier encore un peu plus les jeunes déjà aux prises avant d'importants obstacles liés en particulier à l'éducation et au marché de l'emploi. Néanmoins, cette étude révèle que les adolescents, même s'ils participent peu ou pas aux activités organisées dans leurs communautés, se regroupent, échangent, jouent et pratiquent différentes formes de loisir dans des espaces pas forcément destinés à ces activités. La question centrale n'est donc pas forcément de savoir ce que font ces jeunes durant leur temps libre, mais plutôt pourquoi occupent-ils ce temps de cette manière et comment peut-on davantage les accommoder (King et Church, 2015; Bélanger, 2008). Cette problématique, ainsi posée, bouleverse la façon de concevoir le loisir public pour ces adolescents où l'activité récréative n'est plus simplement proposée à l'individu mais plutôt conçue, programmée et animée avec et pour lui. Pour plusieurs auteurs, ce mode d'intervention occasionne un changement de paradigme complet pour les acteurs locaux intervenants dans ce domaine du loisir en milieu rural (Pronovost, 2013; Simard, 2012; Bélanger, 2008). L'action récréative se retrouve ainsi décrochée, soumise à l'ensemble de la communauté, mais surtout plus mouvante au même titre que les choix et les décisions prises par ces adolescents.

Finalement, ces formes de gouvernance partenariale et collaborative, qui se retrouvent autant dans les échanges entre les acteurs qu'au niveau de l'intervention auprès des jeunes, nous conduisent aussi à repenser la notion de loisir offerte ou perçue par ces

adolescents. En effet pour ces jeunes les besoins liés au plaisir, à la socialisation, au partage, aux échanges, à la spontanéité d'action semblent primés sur ceux plus traditionnels reconnus par plusieurs acteurs, en l'occurrence la compétition, la spécialisation de l'offre et l'encadrement par un entraîneur ou un animateur (Caldwell, 2008; Pronovost, 2007). Le cas des maisons des jeunes, et plus globalement de la nécessité de développer des lieux multifonctionnels de rassemblement, est emblématique de cette problématique à la fois sociale et spatiale. De prime abord, il pourrait sembler important d'aménager voire de construire de nouveaux espaces principalement intérieurs permettant à ces jeunes de se rassembler de façon plus ou moins spontanée durant les périodes automnales et hivernales notamment. Cependant, ces lieux existent, par l'entremise des maisons de jeunes, mais leur offre et leur gestion trop structurées ainsi que leur image relativement négative effraient et n'incitent pas les jeunes et les acteurs locaux à entrevoir un développement du loisir via cette avenue. Pourtant, la mission récréative première de ces organisations et leur localisation souvent centrale en font un acteur clé dans ce contexte rural. Ces résultats et cette interprétation renvoient au processus transactionnel entre un individu et un lieu de pratique énoncé par Mesch et Manor (1998) ainsi que Taylor et al. (1985). Pour ces auteurs, comprendre pourquoi un espace est fréquenté et d'autres non nécessitent de prendre en compte deux dimensions liées aux sphères décisionnelles de chaque personne, en l'occurrence l'attachement fonctionnel au lieu structuré par les indicateurs d'enracinement et d'engagement et celui d'attachement identitaire basé sur l'indicateur relatif aux liens sociaux développés par l'individu sur un lieu donné. Dans une perspective analytique davantage reliée au loisir, l'attachement au lieu de loisir se définit comme étant une extension entre la dimension physique du lieu, permettant de réaliser l'activité souhaitée, et les valeurs d'identification individuelles à cet espace (Williams et Patterson, 2007; Wickham, 2000). Ainsi le degré d'attachement à un lieu conditionne en partie le niveau de satisfaction en matière de loisir, et de fait les types de gestion entrepris et les comportements des usagers-pratiquants (Wickham, 2000). Par conséquent, l'amélioration de l'offre de loisir public des milieux investigués ne semble donc pas devoir passer forcément par une refonte globale des logiques financières, humaines et structurelles,



mais plutôt par l'implantation de nouveaux modes de gouvernance davantage coopératifs, participatifs et inclusifs.

En dernier lieu, il est important de mentionner que cette recherche de nature qualitative comporte deux principales limites méthodologiques. Tout d'abord, les échantillons retenus pour mener ces différents groupes de discussion sont uniquement représentatifs sociologiquement. Les résultats obtenus ne peuvent donc pas être généralisés, mais ils offrent toutefois une lecture renouvelée et précise de cette problématique liée au loisir en milieu rural. Par ailleurs, plusieurs thèmes des guides de discussion ont demandé à l'animateur certains efforts de relance pour faire discourir les différents participants sur des sujets précis. Ces aléas contextuels ont pu de fait avoir un impact sur les résultats obtenus.

BIBLIOGRAPHIE

- Agence de la Santé et des Services Sociaux de Lanaudière (ASSSL), Un regard sur les jeunes des écoles secondaires du Nord de Lanaudière, 2014a [en ligne]. Publication tirée du SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation. À partir de www.agencelanaudiere.qc.ca/syLIA [Consulté le 10 juillet 2015].
- Agence de la Santé et des Services Sociaux de Lanaudière (ASSSL), Estimation de la population des MRC et des territoires équivalents selon l'âge et le sexe, au 1er juillet des années 1996 à 2013, 2014b [en ligne]. Publication tirée du SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation. À partir de www.agencelanaudiere.qc.ca/syLIA [Consulté le 10 juillet 2015].
- Agence de la Santé et des Services Sociaux de Lanaudière (ASSSL), Le sentiment d'appartenance à la communauté locale : fort ou faible dans Lanaudière ?, 2012 [en ligne]. Publication tirée du SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation. À partir de www.agencelanaudiere.qc.ca/syLIA [Consulté le 10 juillet 2015].
- Agence de la Santé et des Services Sociaux de Lanaudière (ASSSL), Les comportements liés au mode de vie des 12-17 ans, 2011 [en ligne]. Publication tirée du SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation. À partir de www.agencelanaudiere.qc.ca/syLIA [Consulté le 10 juillet 2015].
- ALPE Y. et BARTHES A. (2014), « Les élèves ruraux face à la stigmatisation des territoires », *Agora Débats/Jeunesses*, 68, pp. 7-23.
- BARNIDGE E. K., RADVANYI C. DUGGAN K., MOTTON F., WIGGS I., BAKER E. A. et BROWNSON R. C. (2013), « Understanding and addressing barriers to implementation of environmental and policy interventions to support physical activity and healthy eating in rural communities », *Journal of Rural Health*, 29, pp. 97-105.
- BÉLANGER A. (2008), *La participation sociale chez les adolescents : Évaluation de l'approche de Partenaires 12-18 / Érable*, Publication de recherche.
- BELLEHUMEUR P., MARQUIS G. et MARSOLAIS L. (2013), *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011. Lanaudière et ses territoires de RLS. L'activité physique de loisir et de transport*, 2013, Publication de l'Agence de la Santé et des Services Sociaux de Lanaudière.
- BJARNASON T. et THORLINDSSON T. (2006), « Should I Stay or Should I Go? Migration Expectations among Youth in Icelandic Fishing and Farming Communities », *Journal of Rural Studies*, 22(3), pp. 290-300.
- CADIEUX E., LEMIRE L. et MARSOLAIS L. (2008), *La pratique de l'activité physique dans Lanaudière : Quelques résultats*, Publication de l'Agence de la Santé et des Services Sociaux de Lanaudière.
- CALDWELL L. L., « Adolescent development through leisure: A global perspective », *World Leisure Journal*, 2008, 50(1), pp. 3-17.
- Conseil Québécois du Loisir (CQL), *35 ans de rapports entre les organismes nationaux de loisir et l'État québécois (1976-2011)*, 2013, Publication officielle.



- DAVID O. (2011), « Le temps libre des enfants et des jeunes à l'épreuve des contextes territoriaux », *ESO*, n° 31, pp. 25-32.
- DEVAUX J. (2014), « Les trois âges de socialisation des adolescents ruraux. Une analyse à partir des mobilités quotidiennes », *Agora Débats/Jeunesses*, 68, pp. 25-39.
- EDWARDS M. B., THERIAULT D. S., SHORES K. A. et MELTON K. M. (2014), « Promoting youth physical activity in rural southern communities: Practitioner perceptions of environmental opportunities and barriers », *The Journal of Rural Health*, 1, pp. 1-9.
- Edwards M. B. et Matarrita-Cascante D. (2011), « Rurality in leisure research : A review of four major journals », *Journal of Leisure Research*, 2011, 43(4), pp. 447-474.
- FARRUGIA D., SMYTH J. et HARRISON T. (2014), « Rural young people in late modernity: Place, globalisation and the spatial contours of identity », *Current Sociology*, 62(7), pp. 1036-1054.
- FARRUGIA D. (2014), « Towards a spatialised youth sociology: the rural and the urban in times of change », *Journal of Youth Studies*, 2014, 17(3), pp. 293-307.
- GARNEAU J. (2015), « Portrait des dépenses en loisir des municipalités rurales du Québec », *Bulletin de l'Observatoire Québécois du Loisir*, 12(14), pp. 1-5.
- JENTSCH B. (2006), « Youth migration from rural areas : Moral principles to support youth and rural communities in policy debates », *Sociologia Ruralis*, 46(3), pp. 229-240.
- Jeunes en forme Canada (2013), *Conduisons-nous nos enfants à adopter des habitudes malsaines ?*, Bulletin de l'activité physique chez les jeunes.
- KINDELBERGER C., LE FLOCH N. et CLARISSE R. (2007), « Les activités de loisirs des enfants et des adolescents comme milieu de développement », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 36(4), pp. 485-502.
- KING K. et CHURCH A. (2015), « Questioning policy, youth participation and lifestyle sports. » *Leisure Studies*, 34 (3), pp. 282-302.
- Kino Québec (2011), *L'activité physique, le sport et les jeunes*, Publication officielle.
- KOWALSKI C. L., GRYBOVYCH O., LANKFORD S. et NEAL L. (2012), « Examining constraints to leisure and recreation for residents in remote and isolated communities: An analysis of 14 communities in the northwest territories of Canada », *World Leisure Journal*, 2012, 54(4), pp. 322-336.
- LAVIGNE M. A., MARTIN M. et GARNEAU J. (2014), « L'évolution des dépenses municipales. Plus de 10 ans après les fusions, où en sommes-nous ? », *Bulletin de l'Observatoire Québécois du Loisir*, 11(16), pp. 1-4.
- LEMIEUX M. et THIBAUT G. (2011), « L'activité physique, le sport et les jeunes – Savoir et agir », *Bulletin de l'Observatoire Québécois du Loisir*, 9(7), pp. 1-5.
- LEYSHON M. (2002), « On being 'in the field': Practice, progress and problems in research with young people in rural areas », *Journal of Rural Studies*, 18, pp. 179-191.
- LYNCH T., « Community collaboration through sport: Bringing schools together », *Australian and International Journal of Rural Education*, 23(1), pp. 9-22.
- MATHIEU G. (2014), « Le travailleur en loisir en milieu rural », *Bulletin de l'Observatoire Québécois du Loisir*, 11(15), pp. 1-4.
- MESCH G. S. et MANOR O. (1998), « Social ties, environmental perception, and local attachment », *Environment and Behavior*, 30, pp. 504-551.
- MOORE J. B., JILCOTT S. B., SHORES K. A., Evenson K. R., Brownson R. C. et Novick L. F. (2010), « A qualitative examination of perceived barriers and facilitators of physical activity for urban and rural youth », *Health Education Research*, 25(2), pp. 355-367.
- OCTOBRE S., DÉTREZ C., MERCKLÉ P. et BERTHOMIER N. (2010), *L'enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence*, Ministère de la Culture et de la Communication.
- ONCESCU J. (2015), « Rural restructuring and its impact on community recreation opportunities », *Annals of Leisure Research*, 18(1), pp. 83-104.
- ONCESCU J. (2014), « The impact of rural school's closure on community resiliency », *Leisure*, 38(1), pp. 35-52.
- PAYNE L. L. et Schaumleffel N. A. (2008), « Relationship between attitudes toward rural community parks and recreation and rural community satisfaction », *Journal of Park and Recreation Administration*, 26(3), pp. 116-135.
- POULET D. (2012), « Une proposition de la FQM et des URLS. Un programme national de soutien au loisir en milieu rural », *Revue Agora Forum*, pp. 9-11.
- PRONOVOST G. (2013), *Comprendre les jeunes d'aujourd'hui. Trajectoires, temporalités*, Presses de l'Université du Québec.

- PRONOVOST G (2007), *L'univers du temps libre et des valeurs chez les jeunes*, Presses de l'Université du Québec.
- REID S. (2011), « Event stakeholder management: Developing sustainable rural event practices », *International Journal of Event and Festival Management*, 2011, 2(1), pp. 20-36.
- SHORES K. A., Moore J. M. et Yin Z. (2010), « An examination of triple jeopardy in rural youth physical activity participation », *The Journal of Rural Health*, 26, 352-360.
- SIMARD B. (2012), « Spécialiste en loisir en milieu rural », *Revue Agora Forum*, pp. 26-27.
- TAYLOR R. B., Gottfredson S. D. et Brower S. (1985), « Attachment to place : discriminant validity, and impacts of disorder and diversity », *American Journal of Community Psychology*, 13(5), pp. 525-542.
- THIBAUT A., « Le loisir public: Un investissement en développement économique », *Revue Agora Forum*, 38 (1), pp. 20-25.
- THIBAUT A. (2012), « Le loisir au cœur du développement social et économique des villages », *Revue Agora Forum*, pp. 20-25.
- THIBAUT A. (2008), *Le loisir public et civil au Québec*, Presses de l'Université du Québec.
- TONTS M. et Atherley K. (2005), « Rural Restructuring and the Changing Geography of Competitive Sport », *Australian Geographer*, 36 (2), pp. 125-144.
- TWICKHAM T. D. (2000), « Attachments to places and activities : The relationship of psychological constructs to customer satisfaction », *Leisure, Sport and Tourism*, 9(3), pp. 12-56.
- WILLIAMS D. R. et Patterson M. E. (2007), « Snapshots of what, exactly? A comment on methodological experiments and conceptual foundations in place research », *Society Natural Resources*, 20, pp. 931-937.
- YOUSEFIAN A., ZILLER E., Swartz J. et DHartley D. (2009), « Active living for rural youth: Addressing physical inactivity in rural communities », *Journal of Public Health Management Practice*, 15(3), pp. 223-231.